

# MARATHON DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

« Du cœur de ville au bord de mer »

## **Officiel : Annulation du Marathon de Montpellier 2020**

Marathon | Semi-Marathon | Marathon en relais (4 à 6) | Marche nordique

**« Le département de l'Hérault enregistre une forte progression de la circulation du virus du SARS-COV-2. Le département a été classé en zone de circulation active du virus le 28 août dernier. Cette situation continue de se dégrader en septembre. Au vu de ces éléments, et sur décision du Préfet de l'Hérault, la 10ème édition du Marathon de Montpellier 2020 est officiellement, et définitivement, annulée. »**

Ô rage ! Ô désespoir !

C'est le cœur lourd qu'on vous écrit ces mots et il y a des mots qui pèsent plus lourd que d'autres.

Les valeurs de partage, de dépassement et de solidarité que le sport véhicule sont aujourd'hui mises à rude épreuve. Pour celles et ceux qui en douteraient encore, organisateurs et participants nous ne faisons qu'un. Si l'un de nous deux subit un coup d'arrêt, l'autre ne peut plus avancer. Indissociables, comme un binôme. Et la réalité elle est là : même si on tend à vouloir nous opposer, nous ne formons qu'une seule et même équipe qui doit rester soudée dans les bons comme les mauvais moments.

Nos équipes réalisent un travail fantastique pour vous accueillir dans les meilleures conditions dans notre ville, ici, à Montpellier. Nous voulons en profiter pour les remercier chaleureusement. Si jusqu'à présent elles ont toujours su trouver des solutions face aux éléments naturels, la situation sanitaire inédite et complexe engendrée par la COVID-19, elle, dépasse notre champ de compétence.

Un équipier du binôme que nous formons (vous + nous) est stoppé. Comme bien souvent, le second va devoir faire preuve d'adaptation.

Pour résumer la situation : à ce jour vous étiez près de 5 000 inscrit.e.s pour participer à une belle fête du sport et de la course à pied à Montpellier le 27 Septembre prochain. Parmi vous, 88 départements français représentés et 31 nationalités différentes. Mille merci à vous toutes et vous tous pour votre confiance.

Depuis le 6 Mars nos équipiers travaillent sur la date du 27 septembre (la date de report choisie pour notre édition 2020 initialement prévue le 29 mars dernier). Si dans un premier temps nous étions optimistes pour une issue favorable fin septembre, force est de constater que ces dernières semaines ne poussaient plus à l'optimisme.

De manière à être transparents avec vous, voici les éléments qui ont rendu complexe, et ont retardé, malgré nous, notre prise de décision :

- Le décret n° 2020-1035 du 13 août 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 (paru au JORF n°0170 du 11 juillet 2020 - texte n° 23) stipule, entre autres, "Les organisateurs des rassemblements, réunions ou activités mentionnés au I mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes adressent au préfet de département (...) une déclaration (...) en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1er du

présent décret."

- Pour répondre à ce Décret, nous avons mis en place, après plusieurs semaines de travail et en relation étroite avec le [Guide des Recommandations Sanitaires de la Fédération Française d'Athlétisme](#), un protocole sanitaire détaillé. Ce document, dans lequel nous apportons un maximum de solutions concrètes aux recommandations imposées, portait toutefois à questionnement sur certains points tels que :
  - Comment proposer des ravitaillements adaptés à toutes et à tous, en conservant nos valeurs d'événement eco-responsable, sans tomber dans les emballages individuels industrialisés ?
  - Comment interdire l'accès au public, pour un événement qui se veut gratuit, et ce, sur les 42km195 ?
  - Et d'une manière générale, comment inclure dans notre budget l'équipement de nos quelques 500 bénévoles en masque FFP2 et/ou visières ? Le nettoyage et la désinfection des sites utilisés ? Le maintien d'une cellule veille Covid-19 pendant 14jours post-course ? etc.
- Anticiper vos problématiques d'hébergements, de transports et de frais "annexes". Nous sondons actuellement les hébergeurs locaux pour les inciter à bien vouloir décaler vos réservations à de nouvelles dates ou bien les annuler sans frais. Malheureusement nous ne sommes d'aucune aide pour la partie transport. Si ce n'est pas déjà fait, pensez à consulter vos deadlines et vos modalités d'annulation pour toutes vos réservations.

A cela, notre équipe - composée de sportifs pratiquants - a bien conscience que votre entraînement a été mis à rude épreuve en cette année 2020. Tout d'abord au printemps, puis ensuite avec les différentes réglementations en vigueur, et notamment le port du masque obligatoire dans certaines villes depuis quelques semaines. Des épreuves comme les nôtres nécessitent une préparation optimale. Confinement, fermeture des équipements sportifs, des clubs, activité physique parfois réduite au strict minimum, autant de mesures qui nous poussaient à prendre au sérieux et à envisager plusieurs cas de figure. Car là, c'est vous qui êtes stoppés, et c'est nous qui devons faire preuve d'adaptation. Esprit d'équipe.

Alors oui il y aura des "si", des "hélas" et chacun.e aura son opinion sur la question. Le fait est qu'aujourd'hui nous avons le sentiment que le sport a perdu une bataille mais nous devons continuer à nous battre car le sport, vecteur social de santé, ne doit pas s'arrêter de vivre et ne doit pas s'arrêter de nous faire vibrer. Pour cela nous vous remercions par avance de votre bienveillance et de votre compréhension, notamment en respect pour nos équipes et les centaines d'heures de travail effectuées sans relâche jusque ces derniers jours - bien qu'à chaud un sentiment d'injustice et d'incompréhension puisse vous envahir à l'annonce de cette douloureuse, et non moins tardive, décision. Restons solidaires les uns des autres, nous, le mouvement sportif, et sortons grandis de cette épreuve car, soyons en persuadés, si nous restons unis et engagés des jours meilleurs nous attendent.

## Et maintenant ?

Comme évoqué dans nos précédents communiqués, nous n'allons laisser aucun.e d'entre vous sans aide et sans assistance. Nous avons su négocier en amont un solide contrat d'assurance nous permettant de vous rembourser à 100% (hors frais bancaires + plateforme d'inscription). Nous allons mettre en route le processus dès maintenant et vous serez informés dans les meilleurs délais lorsque votre dossier aura été traité. Comptez sur notre équipe pour être réactive à ce sujet, nous ferons notre maximum pour rembourser chaque inscription dès que possible.

Vous n'avez besoin de ne rien faire vis-à-vis de cette opération, le remboursement sera effectué sous forme de virement et le compte de la carte bancaire qui a servi au paiement sera recredité.

## Et après ?

Tout en vous souhaitant de prendre soin de vous et vos proches, nous espérons de tout cœur pouvoir vous donner rendez-vous le **21 mars 2021 pour les 10 ans du Marathon de Montpellier Métropole** qui se doit d'être une belle fête du sport !

A cela, notre club du Montpellier Athlétique Méditerranée Métropole (MA2M) est également organisateur des **10km de Montpellier**. Nous en profitons pour vous annoncer qu'il n'y aura malheureusement pas d'édition à l'automne 2020 et que nous vous donnons rendez-vous le **10 Octobre 2021**.

*Acteurs du sport, restons solidaires. Car le sport ne doit pas s'arrêter.*

**LA TEAM MARATHON DE MONTPELLIER**

